



**PREMIER FORUM PARLEMENTAIRE FRANCO-MAROCAIN :
 L'ILLUSTRATION D'UN PARTENARIAT D'EXCEPTION**

**Compte rendu du déplacement à Rabat :
 un nouvel instrument de coopération interparlementaire**

6 décembre 2013

Conduite par MM. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, et Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, une délégation de députés et de sénateurs, s'est rendue au Maroc pour la tenue, vendredi 6 décembre, du premier Forum parlementaire franco-marocain.

Outre le Président Bel, la délégation sénatoriale était composée de Mme Bariza Khiari (Soc.), Vice-présidente, MM. Christian Cambon (UMP), Alain Gournac (UMP), Nicolas Alfonsi (RDSE), Mme Catherine Morin-Desailly (UDI-UC) et M. Jeanny Lorgeoux (Soc.).

Les parlementaires des quatre assemblées concernées (Chambre des Représentants et Chambre des Conseillers pour la partie marocaine), représentant les diverses sensibilités politiques de leurs pays respectifs, se sont exprimés sur l'ensemble des sujets majeurs d'intérêt commun.



Les délégations devant le Parlement marocain

Le Maroc est ainsi le premier pays dans lequel les Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ont effectué un déplacement commun hors de l'Union européenne.

Les allocutions d'ouverture du forum ont été prononcées successivement par M. Karim Ghellab, Président de la Chambre des Représentants, M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, M. Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, et M. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale.

À cette occasion, le Président de la Chambre des Représentants du Maroc a souhaité que ce « *nouvel élan* » donné aux relations entre les deux parlements, offre un espace de débat où puissent s'exprimer toutes les sensibilités politiques « *dans un langage d'amitié et de vérité, sans complaisance* ».

Pour le Président du Sénat : « *ce forum constitue un instrument nouveau en matière de coopération interparlementaire* ». Il ouvre « *une nouvelle page de l'histoire des relations entre les parlements des deux pays* », apportera un « *complément précieux* » au dispositif de dialogue politique déjà existant, en favorisant des rencontres périodiques entre les parlementaires afin d'évoquer les préoccupations communes.

Le Président a souligné que « *l'évolution du monde, les mouvements des populations, l'ouverture des économies, l'imbrication croissante des problématiques internes et extérieures, créent un espace nouveau pour la diplomatie parlementaire* ».

Il s'est réjoui du nombre important de partenariats entre les deux pays, y compris dans le cadre de la coopération décentralisée, mais aussi de la qualité des travaux parlementaires concernant les relations avec le Maroc ou, plus largement, la région. De récents rapports du Sénat, élaborés par la commission des affaires européennes, celle des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, ainsi que celle des finances,

« viennent confirmer le grand intérêt que toutes les commissions portent au rôle déterminant que le Maroc est appelé à jouer dans l'évolution du Maghreb et plus largement du Monde arabo-musulman ».

Sans oublier, bien entendu, les travaux du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc, dont la dernière mission, en mai 2013, a permis d'étudier « la démocratie en marche » au Maroc, mais aussi les projets majeurs conduits dans le domaine de la maîtrise de l'eau et des énergies renouvelables (en particulier avec un plan solaire ambitieux).

Le Président de la Chambre des Conseillers du Maroc a insisté sur la nécessité de prendre en compte les défis en matière économique, de sécurité, d'environnement, d'adhésion effective à la société de la connaissance et du savoir, ce qui suppose de renforcer la coordination entre les deux pays.

Le Président de l'Assemblée nationale a souhaité que soient mis à profit ces temps d'échange pour faire avancer nos sujets d'intérêt commun : « l'économie, notre rôle dans l'environnement régional (...), la mobilité – qui pourrait être un thème de discussion à part entière pour une prochaine session – le développement durable, le statut des femmes, les droits sociaux, la culture. »



Les allocutions d'ouverture dans la salle de réunion du Parlement marocain

Les **trois thématiques** choisies d'un commun accord entre les deux Parlements pour ce premier forum étaient :

- la démocratie et la sécurité dans la région euro-méditerranéenne ;
- les relations économiques bilatérales ;
- le dialogue et la coopération interparlementaire.

Partageant la même volonté de renforcer le dialogue et la concertation sur les dossiers d'intérêt commun, les représentants des deux Parlements ont adopté un **Communiqué final à l'issue du Forum**.

I. La démocratie et la sécurité dans la région euro-méditerranéenne

S'agissant de la **démocratie et la sécurité dans la région**, les délégations ont insisté sur les **défis** pesant sur la région **euro-méditerranéenne** ainsi que sur la **région sahélo-saharienne**, principalement ceux relatifs à la lutte contre le terrorisme et à la lutte contre la criminalité transnationale.

M. Jeanny Lorgeoux, membre de la commission des affaires étrangères du Sénat, co-rapporteur du rapport d'information « *L'Afrique est notre avenir* », a insisté sur cette menace que représente le terrorisme international, en particulier avec « *la nébuleuse Al Qaïda* ».

Les délégations françaises et marocaines sont convenues de l'importance de :

- consolider les processus démocratiques et favoriser l'émergence d'États de droit ;
- favoriser le commerce et les investissements pour améliorer la stabilité économique et faciliter la création d'emplois ;
- promouvoir un développement socio-économique inclusif et lutter contre les causes de l'immigration illégale à travers une approche globale et innovante des questions de mobilité humaine visant l'intérêt mutuel des pays des deux rives de la région ;
- encourager la coopération entre les régions de la Méditerranée.

Le Communiqué final soutient aussi la concrétisation du Statut avancé du Maroc délivré par l'Union européenne, le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental comme base sérieuse et crédible d'une solution négociée, la consolidation des processus démocratiques dans la région, l'amélioration de la stabilité économique, la lutte contre les causes de l'immigration illégale, la coopération renforcée dans la région.

II. Les relations économiques bilatérales

Après avoir souligné l'imbrication entre les deux premiers thèmes du forum, Mme Bariza Khiari, Vice-présidente du Sénat, a dressé l'état des lieux des relations économiques bilatérales. Elle a souhaité que les deux pays « jouent sur leurs liens culturels pour les conjuguer » fructueusement dans le domaine économique.

Quelques chiffres :

- la France est le premier partenaire commercial du royaume chérifien : premier client et premier fournisseur, avec des échanges totaux de 8 milliards d'euros en 2012. Les exportations françaises vers le Maroc représentent ainsi 12,5 % des importations totales marocaines (contre 25 % cependant dans les années 1990). Les importations françaises en provenance du Maroc représentant 22,6 % des exportations marocaines ;
- un investissement étranger sur deux réalisé au Maroc est français. En 2012, le flux d'investissements directs français au Maroc s'est élevé à 919 millions d'euros, en progression de 20,9 % par rapport à l'année précédente. Ces investissements directs ont représenté 34,2 % du total de ceux reçus par le Royaume. Avec 750 filiales d'entreprises françaises recensées, le Maroc est la première destination des investissements français sur le continent africain ;
- les entreprises françaises emploient près de 120 000 Marocains dans le Royaume ;
- les Français forment le premier contingent de touristes au Maroc : 35 % du total des arrivées en 2012, générant 40 % des recettes du tourisme ;
- les transferts financiers des Marocains résidant en France ont représenté 40 % du total des transferts reçus par le Maroc en 2011 (à 2,1 milliards d'euros) ;
- le Maroc est la première priorité de l'Agence française de développement.

Les délégations ont notamment souligné le besoin d'œuvrer en commun au développement des **PME** françaises au Maroc, et des investissements marocains en France ainsi qu'au renforcement de la coopération sectorielle (énergie, agriculture, éducation, recherche et formation professionnelle, sécurité aérienne et maritime....).

Elles ont aussi souhaité que soient élaborées et encouragées des **stratégies entrepreneuriales conjointes de coopération commerciale, économique et financière avec les pays d'Afrique subsaharienne**, dont le Maroc est un avant-poste.

Mme Catherine Morin-Desailly, Vice-présidente de la commission des affaires européennes, co-rapporteur d'un rapport sur « *la politique méditerranéenne de l'Union européenne : après le printemps arabe : les cas du Maroc et de la Tunisie* », a souhaité que l'Union européenne poursuive sa politique de voisinage en faveur de la rive sud, et notamment du Maroc.

III. Le dialogue et la coopération interparlementaire

Enfin, la **coopération interparlementaire** a été bien sûr à l'honneur. M. Christian Cambon, Président du groupe d'amitié France-Maroc du Sénat, co-rapporteur d'un rapport d'information intitulé « *s'engager pour le développement du Maghreb : un défi et une obligation* », a expliqué qu'il était nécessaire pour le Maroc, de faire connaître encore davantage ses réalisations dans la région saharienne. Il a précisé que la France devait aider le Maroc à approfondir la relation avec l'Europe (en donnant notamment un contenu au Statut avancé, ce qui suppose un lourd travail d'harmonisation avec les normes européennes). La France doit également apporter un renforcement de la coopération décentralisée avec les collectivités territoriales.

Outre le renforcement des échanges entre les deux Parlements, les Présidents ont insisté sur la nécessité de renforcer la concertation de leurs délégations respectives **au sein de diverses instances interparlementaires**, notamment celles relatives aux questions euro-méditerranéennes, celles touchant à la francophonie et celles faisant la promotion des valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.



Les délégations dans la salle de réunion

En marge du forum, outre un entretien privé avec leurs homologues du Parlement marocain : M. Karim Ghellab, Président de la Chambre des Représentants, et M. Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, les Présidents Bel et Bartolone ont rencontré le ministre marocain de l'économie ainsi que des représentants de la société civile.

Les parlementaires français ont aussi rencontré des membres de l'importante communauté française vivant au Maroc.

La prochaine édition du forum se tiendra à Paris.



Entretien privé entre les quatre présidents des assemblées marocaines et françaises

Composition de la délégation



M. Jean-Pierre BEL
Président du Sénat



Mme Bariza KHIARI
Vice-présidente du Sénat, chargée des activités internationales (SOC)



M. Christian CAMBON
Président du groupe d'amitié France-Maroc (UMP)



M. Alain GOURNAC
Vice-président du groupe d'amitié France-Maroc (UMP)



M. Nicolas ALFONSI
Vice-président du groupe d'amitié France-Maroc (RDSE)



Mme Catherine MORIN-DESAILLY
Secrétaire du groupe d'amitié France-Maroc (UDI-UC)



M. Jeanny LORGEUX
Membre de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (SOC)

Communiqué final : http://www.senat.fr/international/evenements/premier_forum_parlementaire_franco_marocain_a_rabat.html